



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)**

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira  
en séance ordinaire le MARDI 10 FEVRIER 2026 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

### **OBJET DE LA REUNION**

- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

-Tarif location salle Tai Chi

-Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2026-2029 du CDG12-« Collectivités jusqu'à 30 agents CNRACL »

-Revalorisation des indemnités de fonction des adjoints

-Devis travaux de reprise des concessions-cimetière de Laval

-Changement fermier pour le pré de la Croix Grande

-Adhésion à la Centrale d'achat Sieda

-Révision libre de l'Attribution de Compensation 2026

-Extension de réseau pour le lotissement communal Le Belvédère-Participation à verser au Sieda

-Vente de chemins communaux à La Capélanie

-Demande d'aide financière au CCAS

-Divers